

Ce formulaire est à retourner si vous demandez un allègement de la cotisation de retraite complémentaire

Option réservée aux vétérinaires ayant au titre de l'année 2019 leur base de cotisation de l'année 2017 inférieure à **42 930,00 €** ou aux vétérinaires affiliés depuis moins de deux ans.

Assiette des cotisations sociales de 2017 : B.N.C. ou B.I.C. ou rémunération de gérant de société soumise à l'IS (article 62 du CGI) + cotisations facultatives Loi Madelin + fraction des dividendes supérieure à 10 % du capital social pour les vétérinaires exerçant en société.

MES COORDONNÉES

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom : N° cotisant :

Adresse de correspondance :

Ville :

Code Postal : Téléphone :

E-mail :

JE CHOISIS MA CLASSE DE COTISATION

Je demande à cotiser pour l'année 2019 dans la classe de mon revenu 2017

ou

Je demande à cotiser pour l'année 2019 dans une autre classe : cocher la classe choisie dans le tableau ci-dessous :

	Classe de cotisation	Assiette des cotisations	Cotisation 2019	Points acquis
<input type="checkbox"/>	SUPER SPECIALE I	inférieure à 14 310 €	938,40 €	2
<input type="checkbox"/>	SUPER SPECIALE II	comprise entre 14 310 € et 21 464 €	1 407,60 €	3
<input type="checkbox"/>	SPECIALE I	comprise entre 21 465 € et 28 619 €	1 876,80 €	4
<input type="checkbox"/>	SPECIALE II	comprise entre 28 620 € et 40 067 €	3 753,60 €	8
<input type="checkbox"/>	CLASSE A	comprise entre 40 068 € et 42 929 €	5 630,40 €	12

Je prends note que toute demande incomplète ne sera pas traitée et que cette dernière doit être envoyée à la CARPV avant le 15 septembre 2019.

Attention : Tout allègement accordé au titre de l'année est définitif.

Je suis informé(e) que le nombre de points de retraite complémentaire attribué est calculé en fonction de la classe de cotisation choisie.

Date :

Signature :